



## **Compte rendu de la réunion inter-régionale du 13 septembre 2011**

Philippe BLUA a entamé son tour de France des Régions le 13 septembre au Centre Hospitalier de Saint Anne par une rencontre avec les Régions Centre et Ile de France, ainsi que l'AP-HP.

### **Délégation régionale Ile de France**

Philippe BLUA a rappelé qu'un appel à candidature a été lancé en juin 2011 pour renouveler le bureau régional Ile de France, suite à l'intérim assuré par Jean Pierre GONDRAN.

Après avoir fait acte de candidature, Jérémie SECHER est élu secrétaire régional de la région Ile de France.

Il demande aux adhérents de toute catégorie susceptibles de s'investir pour la région de prendre contact avec lui, afin de constituer le nouveau bureau, et propose aux représentants de l'AP-HP d'envisager d'éventuelles actions communes.

### **Protocole d'accord sur les corps de direction**

Philippe BLUA présente les principales avancées issues du protocole d'accord du 29 juillet 2011 et fait le point sur les négociations en cours avec les pouvoirs publics. Le protocole vise les trois corps de direction (DH, D3S et DS) mais s'engage de manière concrète sur le statut DH.

La position du smps sur la question a toujours été claire et constante : le protocole est une avancée pour les DH mais ne fait pas l'impasse sur les deux autres corps. Par ailleurs, les engagements consentis par la DGOS serviront pour faire progresser le statut des autres catégories, notamment les cadres.

La démarche du smps a été couronnée de succès et contrairement d'autres organisations syndicales qui ont pris le risque de ne pas signer le protocole, notre syndicat a pris ses responsabilités et est capable de les justifier devant l'ensemble de ses adhérents.

Un point précis sur le statut DH sera fait lors d'une journée d'information prévue le jeudi 22 septembre dans les locaux de la GMF à Paris.

### **Charte managériale du smps**

Michel DOGUE rappelle qu'un groupe de travail a travaillé depuis un an sur la nouvelle charte managériale du smps. Elle traduit les valeurs humanistes des hospitaliers et du smps et met en avant les bonnes pratiques en matière de management. Un comité d'éthique sera par ailleurs créé, afin de la faire vivre.

### **Élections professionnelles**

Philippe BLUA revient sur le calendrier des élections professionnelles, CAPN et CCN.

Le nouveau statut des DH est une avancée pour la profession. Force est de constater que le choix du smps, seule organisation syndicale à soutenir la loi HPST, est conforté par d'importantes évolutions statutaires.

Il ne faut pas s'en contenter : cela ouvre la voie pour les autres catégories professionnelles. Seul un syndicat fort pourra mener à bien les négociations prévues dans les prochains mois. C'est la raison pour laquelle la mobilisation des sections locales et régionales est essentielle, en vue des prochaines élections.

Jérémie SECHER